



Épreuves de connaissance des langues française, allemande et anglaise, art. 6 de la loi régionale n° 18/2016



Elaboré par :

HEPVS | PHVS

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

CARNET – FRANÇAIS

SECONDAIRE DE DEUXIÈME DEGRÉ

Grade 13

Année scolaire 2021/2022

Date du test : Février 2022

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ce carnet contient des exercices de français.

Lisez chaque question attentivement et répondez du mieux que vous pouvez.

Si vous n'êtes pas sûr de la réponse, vous pouvez passer à la question suivante et y revenir par la suite.

Pour les documents sonores, vous avez le droit à **deux écoutes**.

Toute forme de reproduction, distribution, communication publique et transformation de ce matériel est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits de propriété intellectuelle. Le non-respect de ces droits peut constituer un délit.

Compréhension de l'oral

25 points

Activité 1 – Niveau B2.1/B2.2

Vous allez écouter un document sonore.

Vous aurez 1 minute pour lire les questions avant la première écoute.

Puis vous aurez 2 minutes de pause pour commencer à répondre aux questions.

Ensuite, vous aurez une *deuxième écoute*, suivie de 2 minutes de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse.

Si vous terminez avant, vous pouvez passer à l'activité suivante en cliquant sur le bouton "Continuez".

(Jingle avant de faire démarrer le document)

1. 600 millions d'américains ont regardé la télévision le 21 juillet 1969.

- a. Vrai.
- b. Faux.
- c. On ne sait pas.

2. Que symbolise ce 21 juillet 1969 ?

- a. La supériorité de la télévision américaine.
- b. La supériorité militaire des États-Unis.
- c. La supériorité cinématographique américaine.
- d. La supériorité technologique des États-Unis.

3. Cinquante ans après, l'événement du 21 juillet 1969 est ...

- a. insignifiant pour certains.
- b. discrédité par certains.
- c. encore fêté par certains.

d. romancé par certains.

4. Un acteur suisse pense que la réussite de la mission Apollo 11 n'a pas pu être retransmise en direct à cette époque.

- a. Vrai.
- b. Faux.
- c. On ne sait pas.

5. Que concluent les complotistes quant à l'événement du 21 juillet ?

- a. Qu'on y a ajouté des images truquées.
- b. Qu'on a transmis des images étranges de la lune.
- c. Que les images réelles n'ont pas été publiées.
- d. Qu'il a été entièrement tourné en studio.

Activité 2 – Niveau B2.2

Vous allez écouter un document sonore.

Vous aurez 1 minute pour lire les questions avant la première écoute.

Puis vous aurez 2 minutes de pause pour commencer à répondre aux questions. Ensuite, vous aurez une deuxième écoute suivie de 2 minutes de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse.

Si vous terminez avant, vous pouvez passer à l'activité suivante en cliquant sur le bouton "Continuez".

(Jingle avant de faire démarrer le document)

1. Depuis la crise pandémique, un jeune sur cinq en France ...

- a. est mis en quarantaine obligatoire.
- b. gère difficilement les cours à distance.
- c. est en grande détresse psychologique.
- d. a cessé de poursuivre ses études.

2. Solène a souffert ...

- a. de sa mise en quarantaine.
- b. de sa mise à l'écart par ses amis.
- c. de se sentir totalement isolée.
- d. de ne pas avoir de vrais amis.

3. L'étudiant égyptien de 22 ans est inquiet parce qu'il ...

- a. a dû abandonner ses études.
- b. est en attente de son diplôme.
- c. ne pratique plus aucun sport.
- d. a raté l'obtention du diplôme.

4. Le jeune égyptien craint ...

- a. d'être infecté par la maladie du Covid-19.
- b. de devoir travailler pour financer ses études.
- c. d'être sans emploi à la fin de ses études.
- d. de perdre son travail par manque de diplôme.

5. La jeune africaine de 17 ans a perdu sa jeunesse ...

- a. parce qu'elle attend bientôt un enfant.
- b. parce qu'elle a rompu avec son fiancé
- c. parce qu'elle doit s'occuper de 6 enfants.
- d. parce qu'elle est tombée mentalement malade.

6. De quoi rêve la jeune africaine ?

- a. De voyager à l'étranger.
- b. D'étudier l'agriculture.
- c. D'apprendre une langue.
- d. D'étudier le Droit.

Activité 3 – Niveau C1

Vous allez écouter un document sonore.

Vous aurez 1 minute pour lire les questions avant la première écoute.

Puis vous aurez 3 minutes de pause pour commencer à répondre aux questions. Ensuite, vous aurez une *deuxième écoute* suivie de 5 minutes de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse et en écrivant l'information demandée.

Si vous terminez avant, vous pouvez passer à l'activité suivante en cliquant sur le bouton "Continuez".

(Jingle avant de faire démarrer le document)

1. *L'expression « intelligence artificielle » n'est actuellement rien d'autre qu'un label commercial.*

- a. Vrai.*
- b. Faux.*
- c. On ne sait pas.*

2. *Qu'est-ce qui caractérise une machine « intelligente » ?*

- a. Sa rapidité.*
- b. Son coût.*
- c. Son autonomie.*
- d. Sa productivité.*

3. *Le monde médical utilise l'intelligence artificielle pour ...*

- a. soigner certaines maladies.*
- b. établir des diagnostics.*
- c. aider les chirurgiens.*
- d. prendre des radiographies.*

4. *Des robots intelligents se sont déjà enfuis de laboratoires.*

- a. Vrai.*
- b. Faux.*
- c. On ne sait pas.*

5. *Le monde de l'assurance pourra un jour utiliser un système d'intelligence artificielle. Quel pourrait en être un des effets pernicieux ?*

- a. La réduction des coûts de santé des salariés.*
- b. La publication des données personnelles.*
- c. La rectification des algorithmes arbitraires.*
- d. La suppression de notre libre arbitre.*

6. *Les systèmes de reconnaissance faciale peuvent commettre des erreurs concernant ...*

- a. la couleur vestimentaire.*
- b. la couleur des yeux.*
- c. la couleur de la peau.*
- d. la couleur des cheveux.*

7. *Les verdicts au sein des procédures pénales seront un jour rendus par des intelligences artificielles. Quels seront les risques ?*

- a. La confusion entre les dossiers en cours.*
- b. La méconnaissance des subtilités d'un dossier.*
- c. La confusion entre les données des criminels.*
- d. La méconnaissance des impacts sur l'humain.*

8. *Les militaires utilisent actuellement des chiens-robots et des drones intelligents.*

- a. Vrai.*
- b. Faux.*
- c. On ne sait pas.*

9. *Où pourraient être utiles les performances des systèmes d'intelligence artificielle ?*

- a. Dans la législation internationale.*
- b. Dans les moyens de transports.*
- c. Dans la recherche scientifique.*
- d. Dans la chirurgie de pointe.*

Compréhension de l'écrit

25 points

Activité 1 – Niveau B2.1/B2.2

Lisez le texte et répondez aux questions en cochant la bonne réponse et en écrivant l'information demandée.

Le régime végétarien est une aubaine pour l'industrie chimique qui fabrique les compléments alimentaires obligatoires pour essayer de corriger ses carences. En effet, il est indispensable de remplacer les protéines animales par des gélules synthétiques. Ainsi, pour éviter la sarcopénie (diminution des capacités musculaires), la détérioration et la fatigue chronique, les végétariens ingèrent des gélules d'acide linoléique conjugué (CLA). Ces CLA de synthèse, outre qu'ils soient très chers, peuvent présenter un danger pour la santé. En revanche, les CLA naturels sont un atout pour la santé des humains, car l'acide linoléique conjugué est un acide gras libre naturel, que l'on trouve uniquement dans les produits laitiers et la viande des ruminants.

Pour rappel, il n'y a pas de CLA dans les végétaux ni dans les poissons, seuls les ruminants transforment les oméga-6 de leur alimentation en CLA, et ils sont gratuits pour ceux qui consomment la viande rouge et les produits laitiers. Ces CLA sont en quantité importante dans les produits des ruminants. [...] L'huile de carthame est certes riche en acide linoléique, mais il est impossible pour l'organisme humain de transformer l'acide linoléique des végétaux en acide linoléique conjugué. [...]

Pour répondre aux besoins des végétariens qui refusent les CLA avec de la gélatine animale, l'industrie chimique a modifié la structure de l'acide linoléique. [...] Le produit issu de cette modification est en vente en parapharmacie et ce n'est donc pas un complément alimentaire naturel. [...]

Parmi les autres facteurs de protection découverts récemment dans la viande rouge, figure la carnosine. [...] D'après les vendeurs de compléments alimentaires, la carnosine est un puissant antioxydant anti-âge, qui combat les changements dus au vieillissement de la peau, du cerveau, du cœur, des muscles, des yeux et d'autres tissus...

Face à l'enjeu lié au développement de la sarcopénie chez les personnes âgées, une étude a été conduite sur 91 femmes de 60 à 90 ans, qui ont participé à des entraînements en résistance, deux fois par semaine. Elles ont consommé, en deux repas, 160 grammes de viande rouge par jour, 6 jours par semaine. Les chercheurs ont observé qu'après quatre mois, par rapport au groupe témoin qui n'a pas mangé de viande, la combinaison de l'entraînement de résistance et de la consommation de celle-ci a amélioré davantage la qualité de vie liée à la santé et la force musculaire des membres inférieurs.

Doit-on laisser s'installer les menus végétariens dans les cantines scolaires ? D'après le Centre de recherche et d'information, « *le végétarisme chez l'enfant est une véritable maltraitance nutritionnelle* ». En France, l'actualité nous rappelle les nombreux cas où la justice est obligée de retirer à leurs parents des enfants victimes de dénutrition à cause du régime végétarien sans compléments alimentaires. La justice considère que ces parents sont responsables.

Malgré tous ces faits avérés, les végétariens voudraient imposer leur idéologie aux scolaires et dans les cantines. Qui va endosser la responsabilité d'un cas de dénutrition en cantine scolaire : le maire, le responsable de la cantine ou les végétariens ?

Source : <http://alerte-environnement.fr/2018/07/13/les-regimes-vegans-sont-dangereux-voici-pourquoi/> (texte remanié)

1. L'industrie chimique ...

- a. améliore ses produits pour corriger ses défauts.
- b. rend ses gélules synthétiques obligatoires.
- c. adapte ses produits aux modes alimentaires.
- d. s'oppose à l'utilisation de protéines animales.

<p>2. Pourquoi les végétariens manquent-ils de CLA ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. À cause du prix onéreux des gélules de synthèse. b. À cause de leur mode de vie très particulier. c. À cause de l'absence de CLA dans leur alimentation. d. À cause de la dégradation des produits naturels.
<p>3. Comment les végétariens consomment-ils des CLA ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. En mangeant des aliments à base d'oméga-6. b. En intégrant des produits transformés. c. En consommant certaines huiles végétales. d. En mâchant des comprimés d'oméga-6.
<p>4. À quel dilemme sont confrontés les végétariens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Nuire à leur santé en éliminant les CLA. b. Contredire leur mode de vie en prenant des CLA. c. Nuire à leur santé en prenant des produits artificiels. d. Contredire leur mode de vie en modifiant leur régime.
<p>5. Pourquoi les végétariens risquent-ils de vieillir plus vite ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. À cause d'une surconsommation de végétaux. b. À cause d'une carence en exercices physiques. c. À cause d'une surconsommation de CLA. d. À cause d'une carence en aliments carnés.
<p>6. Quelle conclusion tirer de l'étude sur des femmes âgées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Qu'une consommation nulle de viande serait dangereuse pour leur âge. b. Qu'il faudrait résister à la tentation de manger de la viande à leur âge. c. Que la consommation de viande devrait être très modérée à leur âge. d. Qu'une consommation de viande ou non serait indifférente à leur âge.
<p>7. Pourquoi certains parents sont condamnés par la loi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Parce qu'ils battent souvent leurs enfants pour qu'ils mangent végétarien. b. Parce qu'ils ne corrigent pas les carences de leurs enfants végétariens. c. Parce qu'ils ne nourrissent plus du tout leurs enfants en dehors de l'école.

d. Parce qu'ils imposent le véganisme à leurs enfants qui ne le souhaitent pas.

8. Que penser des menus végétariens à l'école ?

- a. L'article pose le problème, mais il ne tranche pas.
- b. Ils doivent être interdits à la cantine.
- c. Les parents ont le droit d'imposer leur point de vue.
- d. Ils doivent être approuvés par l'école.

Activité 2 – Niveau C1

Lisez le texte et répondez aux questions en cochant la bonne réponse et en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document sauf indication contraire)

Le télétravail est-il l'avenir du travail ?

En ces temps de pandémie, de restriction de nos déplacements et d'élargissement nécessaire de notre périmètre individuel de protection, sous des conditions excluant le partage de lieux et d'objets sans précautions, l'incitation à rester chez soi a été une évidence forte.

Mais devant la sévérité des conséquences économiques et sociales de la paralysie du pays résultant du confinement, elle s'est doublée d'une incitation non moins forte à sauvegarder ce qui peut l'être, et donc à travailler soit parce que la nature de la tâche l'impose (personnels hospitaliers) ou le permet, soit en procédant autrement. Dans ce contexte, la mise en œuvre du télétravail préfigure-t-elle l'avenir du travail ? [...]

Une meilleure organisation matérielle ?

La nature du travail est le premier déterminant dans la mesure où certaines tâches, notamment de fabrication, ne peuvent être exportées hors du siège de l'entreprise, petite ou grande, en raison de la nécessité de machines, de matériaux, et de ressources diverses. Il y a là un premier clivage entre ceux qui sont tributaires d'un lieu de travail et ceux dont la tâche peut être portée par les outils numériques. [...]

La localisation géographique pèse lourd dans les choix. Pour certaines grandes entreprises, il n'est pas rare que des services entiers soient délocalisés, parfois dans d'autres pays, ou que des postes de haut niveau

soient disséminés dans différents pays. Le télétravail est alors constitutif de la structure de l'entreprise. Mais cette mondialisation de fait conduit souvent, décalages horaires aidant, à créer une pression permanente sur les salariés appelés à une activité sans vraie limite.

Dans beaucoup d'autres cas, la question se pose plutôt de savoir si telle activité à caractère bureautique peut être réalisée hors du lieu de l'entreprise et de l'échange direct entre personnes. Ce qui est en jeu est alors une certaine facilité liée à la disponibilité d'un fonds documentaire utile mais non numérisé et à l'efficacité de la communication interne au quotidien, opposée au bénéfice pour l'employé(e) du télétravail en termes de temps de transports, fatigue, présence au domicile et liberté relative d'organisation.

Ces différents termes de l'équation personnelle sont éminemment variables entre grandes métropoles et provinces, selon l'organisation du domicile et la présence d'un entourage. On pourra préférer le calme de son bureau personnel à domicile au brouhaha d'un plateau *open space* ou à la quête d'une place dans des bureaux de passage ; mais on pourra aussi préférer le contexte de l'entreprise aux quatre murs d'un logement modeste, aux nuisances des enfants ou des voisins, et au débit modeste de sa ligne ADSL personnelle.

Pour tous ces cas d'une grande diversité, le choix sera ponctuel, variable et transitoire selon les circonstances et les intérêts mutuels. Sur ces aspects matériels, le télétravail apparaît davantage comme une facilité occasionnelle, une faculté supplémentaire dans une palette de formes d'organisation.

Préserver la richesse de notre Humanité

C'est donc plutôt du côté des aspects humains et immatériels qu'il faut se tourner pour trouver ce qui peut être fondamental dans le choix d'une organisation stable. À l'expérience d'une période de télétravail imposée par la situation sanitaire générale, beaucoup d'employés, même s'ils appréhendent un peu la prise de risques supplémentaires, seront heureux de retourner sur le lieu de travail ; ils apprécieront de retrouver des collègues avec lesquels ils auront plaisir à partager leur expérience et à échanger. Concrètement, ils feront le même travail, mais ils le feront différemment.

Exécuter une tâche de façon solitaire devient rapidement lassant ; participer à une tâche d'ensemble réalisée avec d'autres personnes est beaucoup plus

motivant. La fin du taylorisme a permis d'échapper à l'usure et au désintérêt du travail à la chaîne.

Certes c'était avant l'ère des robots, mais le processus psychologique reste à l'œuvre. De même, le commerce est l'objet de profondes évolutions avec une croissance forte des achats en ligne. Cet usage des opportunités ouvertes par le monde numérique n'exclut pas la visite des boutiques, souvent en compagnie, activité où l'utile rejoint le ludique.

Les bouleversements induits dans le fonctionnement des établissements d'enseignement ont été révélateurs de diverses faiblesses : une fracture sociale dans la situation matérielle à l'égard du monde numérique, une part d'improvisation dans l'organisation du travail des enseignants confrontés de manière abrupte à un autre métier, mais aussi une inadéquation fondamentale ressentie à tous les âges scolaires.

Les parents qui ont encadré le travail des plus jeunes ont constaté combien le rituel scolaire et le respect du personnage du maître ou de la maîtresse manquaient pour accrocher les enfants au travail scolaire ; les ados sont un peu à la dérive sans méthode à un âge où l'encadrement est nécessaire ; et les étudiants peinent à tirer le meilleur parti des cours en ligne sans l'interaction avec le professeur.

Dans tous les cas, le contact humain est précieux. Et si l'on s'intéresse au fonctionnement de toutes les jeunes entreprises (start-up), qui sont les plus ouvertes à l'usage massif du numérique et à des formes plus exubérantes de management, on constatera que la créativité est à la mesure des échanges entre leurs membres. Il y a là une recette qui pourrait avoir valeur générale, selon laquelle l'interactivité humaine est source de créativité. [...]

En bref, quel que soit le domaine où se pose le regard, on revient toujours à un fondamental : la présence humaine interactive. Alors télétravail, oui quand cela rend service ; c'est un outil parmi d'autres, qui ne doit en aucun cas devenir une solution pérenne, au risque de voir l'individu s'étioler. Le télétravail c'est oui, mais en groupe !

Source : <https://www.contrepoints.org/2020/05/14/371416-le-teletravail-est-il-lavenir-du-travail>, par Jean-Paul Laplace, 14 mai 2020, (texte remanié).

<p>1. Une des caractéristiques du confinement est ...</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>l'interdiction absolue de sortir de chez soi.</i> b. <i>l'isolement des personnes à risque.</i> c. <i>l'imposition des distances sociales.</i> d. <i>la fermeture de toutes les activités économiques.</i>
<p>2. Pourquoi préserver le travail durant le confinement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>Pour sauver le moral des gens.</i> b. <i>Pour éviter une grave récession.</i> c. <i>Pour occuper les gens confinés.</i> d. <i>Pour maintenir nos habitudes.</i>
<p>3. Le télétravail créé-t-il une nouvelle discrimination ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>Non, car télétravailler est laissé au choix individuel.</i> b. <i>Oui, car télétravailler nécessite l'achat de matériel.</i> c. <i>Non, car télétravailler est imposé à tout le monde.</i> d. <i>Oui, car télétravailler dépend du secteur d'activité.</i>
<p>4. La délocalisation des télétravailleurs ...</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>permet d'améliorer les bénéfices des entreprises.</i> b. <i>risque d'affecter le mode de vie des salariés.</i> c. <i>permet de profiter pleinement de la mondialisation.</i> d. <i>risque de diminuer le niveau de vie des salariés.</i>
<p>5. Qu'est-ce qui peut peser sur la qualité du télétravail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>L'espace d'habitation.</i> b. <i>La proximité d'un bureau.</i> c. <i>L'absence de bruit ambiant.</i> d. <i>Le manque de temps.</i>
<p>6. Le télétravailleur risque d'être impacté psychologiquement. Cela est dû...</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>à la perte du contact familial.</i> b. <i>à la fatigue liée aux écrans.</i> c. <i>à la prise de risques sanitaires.</i> d. <i>au déficit de relations humaines.</i>

7. *Malgré des défaillances au niveau de la préparation interne, l'ensemble des milieux éducatifs avaient la chance d'être bien équipés en outils numériques.*

- a. Vrai.
- b. Faux.
- c. On ne sait pas.

8. *De quoi a le plus souffert la majorité des élèves ?*

- a. De la présence parentale.
- b. Du manque de devoirs scolaires.
- c. Du contact avec ceux de la classe.
- d. D'être livrés à eux-mêmes.

9. *Que doit impérativement prendre en compte le télétravail du futur ?*

- a. Un apport d'outils numériques plus performants.
- b. Une vision plus collective de son utilisation.
- c. Un échange plus créatif avec les start-ups.
- d. Une portée plus étendue de son domaine.

Production écrite

25 points

Activité — Essai argumenté - Niveau B2.2/C1

Vous devez écrire un texte argumenté d'environ 500 mots (+/- 10 %). Si vous dépassez les 500 mots, vous ne serez pas pénalisé.e.

Il est interdit d'utiliser le dictionnaire.

Vous devez choisir UN thème entre les deux proposés.

N'oubliez pas de noter le numéro du thème et d'inscrire le nombre de mots dans les endroits respectivement indiqués.

Thème n° 1 - Le monde d'après

Les historiens savent depuis longtemps que les crises peuvent être des points de changement pour les sociétés. Les alertes au changement climatique ont été peu entendues, alors qu'une alerte sanitaire oblige les gouvernements à prendre des décisions rapides pour éviter des morts en urgence.

Le confinement, mesure inédite pour gérer une crise sanitaire, interroge nos modes de vies, nos rapports à l'autre et à l'environnement. Tout est propice à la réflexion fondamentale sur notre mode de développement social et économique. Le choc du Covid-19 re façonne les trois forces qui structurent notre monde : la mondialisation, la numérisation et l'écologie. Au-delà des défis à relever, le champ des possibles est immense.

Pensez-vous que cette catastrophe planétaire majeure peut servir de déclic pour une mutation durable de notre société ? Si oui, en quel sens ?

Thème n° 2 - Vie active ou vie rêvée ?

Pour certains jeunes diplômés sur le point de se lancer dans le monde du travail, le choix est clair. Pour vivre heureux, ils ont décidé de ne pas travailler, ou juste assez pour économiser et satisfaire d'autres envies. Une décision mûrement réfléchie. Et une remise en cause d'un modèle qu'ils jugent obsolète, contrairement aux anciennes générations qui ne rechignaient pas devant le travail en vue d'une ascension sociale. Choisir une profession, une carrière, fonder une famille, avoir une belle maison : cela n'est plus le modèle idéal pour la jeune génération.

Désillusionnés par le modèle social de nos sociétés modernes, ce qu'ils veulent, c'est plutôt de l'imprévu, de l'espace, une liberté nouvelle où l'identité et l'accomplissement de soi se

jouent ailleurs que dans le choix d'une profession. « Et si nous n'étions pas faits pour travailler ainsi ? », disent ces jeunes.

Immaturité ? Rêve ? Utopie pour une jeunesse privilégiée ? De quelle vie rêvent ces jeunes qui bouleversent des codes suivis (ou subis) par leurs parents ?

Thème n° 3 : Oh ! mon beau miroir

Le selfie est rapidement devenu un cliché et une pratique de la nouvelle génération. Véritable phénomène de mode, il nous permet de nous vanter et de diffuser une image de soi « parfaite ». Le selfie est en effet une image narcissique.

Quand on se prend en selfie, on cherche à montrer une autre image de soi pour pouvoir plaire à tout le monde. On cherche l'approbation des autres. Peut-être parce que quelque chose nous complexe et qu'on a besoin d'être rassurés ? Nez trop gros, bouche pas assez pulpeuse, ... ? Alors on rectifie nos imperfections, on s'embellit grâce à certaines applications des filtres, en gommant les défauts, parfois imaginaires, pour répondre à la pression de stéréotypes. On se crée une image de soi-même qui ne nous ressemble pas ...

Qu'est-ce que le selfie révèle de notre personnalité et de notre rapport aux autres ? Cette activité marque-t-elle notre soumission au pouvoir tyrannique d'une véritable industrie de soi par l'image ? D'une société du spectacle qui aime regarder et se regarder ?

Thème n° 4 : Au diable les bougies

D'après l'éditorial du Figaro du 23 décembre 2021, « Il n'est plus temps de se demander s'il faut réduire la part de la production d'électricité nucléaire, de s'interroger sur le nombre de réacteurs qu'il faut fermer, de multiplier les recours contre les éoliennes ou les panneaux solaires, d'envisager de découper EDF pour faire plaisir à Bruxelles... Non, l'urgence est de disposer de capacités de production d'électricité suffisantes pour échapper aux coupures, aux délestages, ou pire à un black-out les jours de grand froid. La fée électricité est sans réserves pour affronter l'hiver !

Ce défi est le nôtre, mais c'est aussi celui de tous les pays européens qui subissent une flambée des prix parce que les capacités sont trop justes et la dépendance au gaz russe de plus en plus insupportable. »

Comment faire face à ce défi planétaire ? Est-ce possible de conjuguer la sauvegarde de la croissance économique et le respect de l'environnement ?

Thème n° 5 : Où sont stockées vos données ?

Le Cloud (ou le SAAS – Software As A Service) a permis de rendre accessible et plus abordable un certain nombre de logiciels en libérant des contraintes d'intégration, d'installation et de

maintenance. L'accès se fait alors à distance et l'ensemble des données du logiciel ou d'une application est donc hébergé et stocké par l'éditeur. Le mode SAAS permet non seulement de gagner en mobilité, mais également un usage partagé et collaboratif.

Cependant, le Cloud soulève un certain nombre de difficultés au regard du respect de la législation relative à la protection des données personnelles, en particulier dans le cas du Cloud public. Ces difficultés sont amplifiées dans le cas des offres standardisées avec des contrats d'adhésion ne laissant pas aux clients la possibilité de les négocier.

Quels sont les avantages et les inconvénients du Cloud ? Comment l'utilisateur peut-il protéger ces données personnelles ?

Thème n° 6 : L'impact du numérique sur la culture

Après la musique, le livre, le cinéma, c'est au tour des musées et du monde de l'art d'être « pénétrés » par la révolution digitale avec, à la clé, d'importants bouleversements, jusqu'au fonctionnement du marché de l'art.

Musées en ligne, création artistique digitale, e-commerce de l'art... La multiplication des expériences numériques dans le monde de la culture recoupe des réalités fort diverses. Et la nébuleuse des initiatives rend la lecture de ce secteur naissant éminemment complexe.

La numérisation modifie en profondeur notre expérience culturelle, non seulement du point de vue de l'accès, de la production et de la diffusion de la culture, qui sont conditionnés aux nouvelles technologies, mais également en termes de participation, de création et d'apprentissage dans une société de la connaissance.

Comment l'offre culturelle a-t-elle été repensée à l'heure de sa dématérialisation ? La culture et le numérique peuvent-ils faire bon ménage ?